



Ref. **EV07-2** Durée : 1.0 jour(s) / 7.0 heures

Logisticiens : mesurer l'impact des textes Post Lubrizol

Permettre une meilleure compréhension et une appropriation des enjeux réglementaires liés aux textes parus en relation avec l'accident Lubrizol



Pré-requis:

Connaissance de base de la réglementation ICPE



Personnes concernées:

Responsables HSE de sites de logistiques, d'entrepôts, Exploitants d'entrepôts, Toutes fonctions en lien avec l'exploitation d'entrepôts, Architectes



Objectifs:

- Rendre compréhensible les évolutions réglementaires post Lubrizol
- Mettre en lumière les principales contraintes et les échéances d'application
- Etre en capacité d'identifier les nouvelles contraintes obligatoires pour son/ses activité(s)



Programme:

Partie 1 : la réglementation Entrepôts

Décryptage des nouvelles rubriques ICPE, définitions à retenir, déterminer son classement au regard des nouvelles rubriques Compréhension des nouveautés réglementaires en particulier la modification de l'arrêté du 11 avril 2017 (rubrique 1510) Harmonisation avec les règles post-Lubrizol : POI, Etudes de dangers, Plan de défense incendie, Formation, information Temporalité des évolutions

Partie 2 : le stockage des liquides inflammables et combustibles

Qui est concerné, définitions à retenir Conditions de stockages des liquides inflammables et liquides combustibles en réservoir mobile et/ou fixe La stratégie de mise en rétention Les règles Incendie à respecter Etat des stocks Temporalité des évolutions

Partie 3 : Evolutions récentes réglementaires - Perspectives 2021

Rétrospectives des principales évolutions (hors lubrizol) : ICPE, Economie circulaire

Perspectives 2021: Post Lubrizol (textes en attente, guides, etc.), ICPE, Economie circulaire (gestion des déchets notamment)



Démarche pédagogique :

Exposés théoriques illustrés

La formation est animée par un formateur :

- disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas
- justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné



Evaluation et validation :

Evaluation continue et délivrance d'une attestation de formation